



les enfants de don quichotte 31

Les vœux des Enfants de Don Quichotte pour 2010 : Qu'enfin l'État respecte la loi en faveur du logement !

Alors que l'État, par l'intermédiaire de son Préfet, présente ses vœux ce 8 janvier aux personnalités Toulousaines, il refuse d'appliquer la loi en faveur du logement.

À ce jour, en Haute-Garonne, 1852 familles ont saisi la commission DALO et seulement 487 ont été relogées sur les 882 avis favorables.

Pire, Monsieur Le Préfet s'assoit sur les condamnations en justice, dont il a fait l'objet.

Pour exemple, la famille SI-AHMED, présente ce soir devant la Préfecture, a saisi la commission DALO en octobre 2008.

Ils ont reçu un avis favorable en janvier 2009 car leur relogement était considéré comme prioritaire et urgent, au titre de la sur-occupation du logement et de la situation de handicap d'un de leur enfant mineur.

En septembre 2009, le Tribunal Administratif est saisi par la famille et le collectif des Enfants de Don Quichotte.

Le Préfet est condamné à les reloger prioritairement dans un logement adapté au handicap de l'enfant et aux besoins de la famille.

À ce jour, il n'en a rien fait et la famille vit toujours à 7 dans un logement de type T3.

Pourtant, les Enfants de Don Quichotte ont interpellé Monsieur Le Secrétaire d'Etat au logement, dès le mois de novembre 2009, l'informant de la situation de cette famille. Nous n'avons toujours aucune réponse de sa part.

Alors que de nombreuses personnes dorment à la rue,

Alors que de nombreuses familles ont saisi la commission DALO et ont été jugées prioritaires (logement et hébergement) et qu'à ce jour elles ne sont toujours pas relogées.

Alors que le comité de suivi de la loi DALO demande, lui aussi, l'application de la loi de réquisition pour pouvoir enfin proposer des logements aux familles prioritaires,

Force est de constater, que Mr Le Préfet de Haute-Garonne ne semble pas vouloir se saisir du dossier logement.

**Monsieur Le Préfet, attendez-vous d'autres morts de la rue,
d'autres accidents domestiques, pour enfin agir ?**

Nous demandons, et pour que personne ne dorme à la rue cet hiver à Toulouse:

- Que dès maintenant la loi sur la réquisition soit appliquée comme le demande le comité de suivi de la loi DALO à commencer par tous les appartements vides des offices HLM (dont certains ne sont même pas recensés).
- Que ces appartements vides soient utilisés soit pour du logement social, soit pour des logements de transition.
- Qu'enfin soit créée l'Agence Immobilière à Vocation Sociale, gérée par les organismes locaux ou nationaux pour louer les logements vacants des propriétaires privés à des familles précaires.
- Qu'enfin, un appel à nouveau projet soit fait pour financer des logements temporaires novateurs accueillant les personnes sans abri avec chiens, les couples, en respectant leur intimité et sans limitation de durée.

Monsieur Le Préfet, pliez vous à l'injonction de la justice :

Relogez la famille SI AHMED et toutes les familles jugées prioritaires par la commission DALO.

Un toit c'est la Loi !

Les Enfants de Don Quichotte 31, Contact : edq31@free.fr ; Isabelle Bricaud 06.60.93.61.54
pour contacter cette famille : Catherine Kermoal 06.28.23.24.25

